



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Côte d'Ivoire

Question écrite n° 87156

## Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation de la Côte d'Ivoire. Il désire connaître la position de la France face aux troubles qui sévissent dans le pays.

## Texte de la réponse

La crise en Côte d'Ivoire connaît un cours nouveau depuis le 30 octobre 2005, date à laquelle auraient dû se tenir des élections présidentielles. A cette date s'est ouverte une période de transition établie par l'Union africaine et le Conseil de sécurité des Nations unies dans la résolution 1633. Le président Gbagbo a ainsi vu son mandat prolongé de douze mois tandis que ses pouvoirs ont été transférés au Premier ministre Charles Konan Banny dont la mission est d'organiser des élections incontestables d'ici au 31 octobre 2006. Un groupe de travail international (GTI) de 15 membres, se réunissant mensuellement à Abidjan, et présidé par le président en exercice de l'Union africaine, a également été mis en place. Il est l'arbitre et le garant du processus de paix. Très vite, le GTI a été confronté aux rivalités de pouvoir entre les leaders ivoiriens. Les partisans du président Gbagbo ont ainsi pris prétexte du simple constat fait par le GTI de la fin du mandat de l'Assemblée nationale pour organiser à la mi-janvier de violentes manifestations. En réaction, le Conseil de sécurité des Nations unies a sanctionné deux responsables du mouvement des « jeunes patriotes » et un chef militaire de l'ex-rébellion. La constance du soutien unanime du GTI au Premier ministre sera crucial pour éviter que ne se reproduisent de tels troubles. La fermeté avec laquelle s'est exprimé le GTI dans son dernier communiqué en date du 20 avril 2006 montre combien il se tient prêt à réagir en cas de nouvelles violations du processus de paix. Le rôle clef dévolu au GTI, à la CEDEAO, à l'Union africaine et au Conseil de sécurité des Nations unies correspond pleinement à notre vision de la nécessaire prééminence des responsables africains et de l'ONU dans la gestion des crises sur ce continent. La France n'est cependant pas absente du terrain : elle est membre du GTI et les troupes Licorne (environ 4 000 hommes), sous mandat des Nations unies, agissent en appui de l'opération des Nations unies en Côte d'Ivoire. L'enjeu aujourd'hui est de faire en sorte que la pression politique internationale soit suffisamment forte pour obliger les Ivoiriens à progresser dans le temps imparti. Il ne reste plus que cinq mois pour identifier les populations, élaborer les listes électorales et organiser les élections. Ce délai très serré impose l'accélération du rythme de mise en oeuvre de la feuille de route élaborée par le GTI et, en particulier, des processus concomitants d'identification et de désarmement.

## Données clés

**Auteur :** [M. Francis Saint-Léger](#)

**Circonscription :** Lozère (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 87156

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 28 février 2006, page 1978

**Réponse publiée le** : 27 juin 2006, page 6784